

## Le RNSA, ATMO France et l'APSF® publient le rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant pour 2017

À l'occasion de la journée française de l'allergie ce 20 mars 2018, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, la fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et l'Association des Pollinarius Sentinelles de France® publient conjointement un rapport inédit de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant.

### CHIFFRES CLÉS

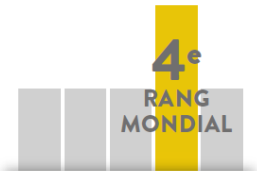
Nombre de personnes concernées  
par l'allergie respiratoire



Sources potentielles  
de la gêne respiratoire



L'allergie respiratoire reconnue  
comme maladie chronique



Les 40 % restant des sources potentielles de gêne respiratoire sont dus aux acariens, poils d'animaux et poussières diverses

Les premiers rangs mondiaux sont occupés par les maladies cardio-vasculaires, le cancer et le diabète

source : Rapport d'expertise collective « État des connaissances sur l'impact sanitaire lié à l'exposition de la population générale aux pollens présents dans l'air ambiant » - Anses - Janvier 2014

**1 personne sur 4 souffre d'allergie respiratoire.** Suivant les régions et la météo, les saisons d'émissions des facteurs allergisants (pollens ou moisissures) ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi il est important de disposer d'un système d'observation qui les détecte. La mise à disposition rapide de ces informations auprès du grand public est essentielle.

Le RNSA, les AASQA et l'APSF® assurent cette surveillance et cette diffusion d'informations (*voir encadré*). Les outils avec lesquels le public peut s'informer en temps réel sont rappelés dans ce rapport, qui sera publié annuellement. Il fournit aussi des conseils sous forme de bons gestes à adopter. Pour les professionnels de santé, ce rapport fait en outre un point détaillé sur les observations concernant les espèces les plus allergisantes pour 2017.

#### Un nouveau cadre réglementaire de surveillance

Ce rapport fait suite à l'arrêté du 5 août 2016<sup>1</sup> portant désignation des organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant. Ces derniers sont le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), le réseau des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) et l'Association des Pollinarius Sentinelles® de France (APSF). Avec la participation du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de la Santé) et du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (Direction Générale de l'Énergie et du Climat).

#### Annexe : Rapport de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant 2017

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/8/5/AFSP1620289A/jo>

## LES ACTEURS DE LA SURVEILLANCE DES POLLENS



Association créée en 2011 à la suite de la période expérimentale du Pollinarium sentinelle de Nantes (2003)

### MISSIONS

- Détection du début et de la fin d'émission de pollens des espèces allergisantes locales
- Information de la population allergique et des professionnels de santé via les alertes pollens
- Adaptation optimale de la prise en charge diagnostique et thérapeutique de la maladie

 [www.alertepollens.org](http://www.alertepollens.org)



Association d'utilité publique créée en 1996 à la suite du laboratoire d'Aérobiologie créé en 1985 à l'Institut Pasteur à Paris

### MISSIONS

- Surveillance des pollens et spores de moisissures présents dans l'air
- Informations aux personnes allergiques, au corps médical et autorités de santé sur le risque d'allergie liée à l'exposition aux pollens allergisants (internet, applications, Facebook)
- Participation à des travaux scientifiques nationaux et européens pour améliorer l'information (prévision des débuts de périodes à risque, modélisation de la présence des pollens dans l'air, test sur des nouveaux capteurs...)

 [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)



Les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air, réparties sur l'ensemble du territoire français en métropole comme en outre-mer et réunies au sein de la Fédération ATMO France

### MISSIONS

- Surveiller et prévoir la qualité de l'air (mesurer, inventorier, modéliser)
- Assurer la diffusion des informations autour de l'air (particules, oxydes d'azote, ozone, pollens, pesticides, etc.)
- Accompagner les décideurs et améliorer les connaissances

 [www.atmo-france.org](http://www.atmo-france.org)

#### **Contact presse APSPF :**

Bruno Sablé, Président  
07.69.09.03.27  
[apsf@pollinarium.com](mailto:apsf@pollinarium.com)

#### **Contact presse RNSA :**

[rnsa@rnsa.fr](mailto:rnsa@rnsa.fr)  
04 74 26 19 48

#### **Contact presse ATMO France :**

Nathalie Tubiana, Responsable Communication  
06.50.99.74.80  
[nathalie.tubiana@atmo-france.org](mailto:nathalie.tubiana@atmo-france.org)

#### **Pour aller plus loin :**

- Page « Pollens et Allergies » sur le site du Ministère de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/pollens-et-allergies>
- Le site de la Journée Française de l'Allergie : <https://asthme-allergies.org/actions/journee-francaise-de-lallergie/>

**Nadine DUPUY, Présidente du RNSA**  
**Guy BERGÉ, Président d'ATMO France**  
**Bruno SABLÉ, Président de l'APSPF**

### **Les AASQA :**

#### ***40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête***

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions** de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants règlementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone, ..) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**,...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par ATMO France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréées par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libératoires de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- Leur **ancrage territorial** les placent **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- Les **informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

**Ces vingt dernières années**, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante**, **l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.